

N° 2 - 79 / - 2006 : MARCHÉ SÉCURISÉ – APPROBATION DE L'OPERATION ET
DEMANDES DE SUBVENTION

Pilote : Commission Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services

Finances et Budget

Territoire d'Agglomération

Voirie et bâtiments d'intérêts
communautaires

PUBLIE LE

05 JUL. 2006

Monsieur Michel ALBINET, rapporteur

La Chambre d'Agriculture du Tarn et la profession des éleveurs bovins viande se sont mobilisés pour enrayer la désaffection du foirail de Jarlard qui ne correspond plus aux exigences actuelles. Elles ont sollicité les collectivités afin de pouvoir mettre à disposition des éleveurs un outil sécurisé, apte à accueillir des animaux lourds (350 à 450 Kg) non attachés.

Une planification des marchés a été faite aussi bien sur le plan départemental entre Valence et Albi que régional avec ceux de La Salvetat –Peyrales et de Villeneuve. Cette concertation a permis à chaque département d'avoir un marché par semaine et aux éleveurs de pouvoir vendre leurs animaux à temps.

Venant en complément de celui de Valence, le marché d'Albi à Jarlard favorise les relations des éleveurs aussi bien avec leurs administrations (DDA, Chambre d'Agriculture, DSV, Maison de l'élevage, Laboratoire d'Hygiène, Préfecture, etc.) dont la plupart se trouvent sur Albi, qu'avec les diverses entreprises ou prestataires de services dont ils ont besoin (Vétérinaires, Constructeurs, Concessionnaires, Accessoires agricoles, Alimentation animales ou phyto, etc.). La majorité de ses entreprises, soumises à la TP, se trouvent sur le territoire de l'Albigeois et privilégient la relation de proximité qu'il y a avec le marché de Jarlard.

Cet équipement permet aux agriculteurs d'accomplir leurs formalités administratives lorsqu'ils viennent vendre leurs bêtes sur Albi.

Pour la modernisation et la sécurisation de ce marché le choix technique adopté consiste en un système avec box individuel et une pesée préalable des bovins ainsi que l'enregistrement informatique des données. Un premier chiffrage de cette opération incluant quelques aménagements du bâtiment a été réalisé en liaison avec les services techniques de la Ville d'Albi. Le montant prévisionnel des dépenses s'élève à 717 000 € HT.

Le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ont été sollicités pour une participation à l'aménagement de cet équipement. Le Bureau Communautaire a émis un avis favorable sur le principe d'une participation maximale de 300 000 €. Le Conseil Général du Tarn s'est engagé à attribuer une aide de 30% minimum du coût de l'intervention au titre du Fonds de Développement Territorial : Atout-Tarn. Le Conseil Régional s'est prononcé pour une participation à hauteur de 20 % du projet, au titre du Contrat de Pays Albigeois et Bastides pour sa programmation du premier semestre de l'année 2006.

La Profession, au travers de l'association des éleveurs et sous l'égide de la Chambre d'Agriculture s'est engagée à assurer la gestion quotidienne du marché correspondant à l'accueil des éleveurs avec leurs animaux, le nettoyage après leur utilisation et la réalisation de

l'ensemble des démarches administratives relatives au fonctionnement du marché dans le cadre réglementaire requis. C'est ce qu'ils font déjà pour le marché « quai d'allotement » avec le paiement d'une redevance d'occupation du domaine public.

Vous venez de définir cet équipement d'intérêt communautaire dans le cadre des actions économiques compte tenu qu'il répond au critère de "création, développement, adaptation et accompagnement des équipements à vocation économique." notamment par son rayonnement qui va au-delà de la seule commune d'Albi et par son implication pour le développement d'entreprises liées avec le monde agricole qui se trouvent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Dans les négociations initiales, l'engagement des diverses subventions se divisait de la manière suivante :

MARCHE SECURISE SUR L'ALBIGEOIS			
PLAN DE FINANCEMENT INITIAL			
Lieu :	Foirail de Jarlard à ALBI		
Capacité :	Accueil de 160 veaux lourds		
Gestionnaire de site :	Association des éleveurs		
Maitre d'ouvrage :	C2A		
Aménagements et équipements			
DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Equipements		Participations	
Box sécurisés (40 modules de 4 logettes)	300 000,00 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	286 800,00 €
Pesée et Traçabilité	20 000,00 €		
Aménagements		Conseil général du Tarn 30%	215 100,00 €
Toiture Plaques amiantes	20 000,00 €		
Modifications & Sécurisation Cabanes	12 000,00 €	Conseil Régional Midi-Pyrénées 30%	215 100,00 €
Local TGBT	40 000,00 €		
Eclairage des 3 travées de la Halle	25 000,00 €		
Cloture mur + grillage	90 000,00 €		
Préparation des sols et évacuation EU	90 000,00 €		
Clôtures et traitement paysager	50 000,00 €		
Travaux imprévus et divers	20 000,00 €		
Maîtrise d'oeuvre	30 000,00 €		
Bureau contrôle-SPS-Coord Sécurité	15 000,00 €		
Frais divers & administratifs	5 000,00 €		
TOTAL H.T.	717 000,00 €	TOTAL H.T.	717 000,00 €
TVA	140 532,00 €	TVA	140 532,00 €
TOTAL TTC.	857 532,00 €	TOTAL TTC.	857 532,00 €

L'engagement du Conseil Régional a été réduit de 30 à 20%. Cette modification a engendré un ajustement du programme de travaux en deux tranches, une tranche ferme et une

tranche prévisionnelle. Une nouvelle décision du Bureau communautaire datant du 11/10/2005 a validé cette décomposition.

C'est pourquoi je vous demande :

- d'approuver l'opération d'aménagement pour un « marché sécurisé » à Jarlard.
- De confirmer cette opération comme d'intérêt communautaire pour les trois première travées de cet d'équipement et de prendre acte de sa mise à disposition par la Ville d'Albi dans les conditions réglementaires appropriées qui donneront lieu à la passation des actes requis.
- De solliciter l'inscription de cette opération dans la programmation de l'année 2006 du Contrat de Pays Albigeois et Bastides ainsi que dans la programmation du Contrat Atouts-Tarn.
- De solliciter les subventions nécessaires inscrites au plan de financement prévisionnel auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci dessous.

MARCHE SECURISE SUR L'ALBIGEOIS			
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
Lieu :	Foirail de Jarlard à ALBI		
Capacité :	Accueil de 160 veaux lourds		
Gestionnaire de site :	Association des éleveurs		
Maître d'ouvrage :	C2A		
Aménagements et équipements			
DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Equipements de la première tranche ferme		Participations	
Box sécurisés (40 modules de 4 logettes)	€ 250 836,00	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	242 476,00 €
Pesée et Traçabilité	€ 16 724,00		
Aménagements		Conseil général du Tarn	145 484,00 €
Toiture Plaques amiantes	€ 16 722,00		
		Conseil Régional Midi-Pyrénées	96 989,00 €
Local TGBT	€ 33 444,00		
Préparation des sols et évacuation EU	€ 75 250,00		
Clôtures et traitement paysager	€ 41 806,00		
Maîtrise d'oeuvre	€ 30 167,00		
Bureau contrôle-SPS-Coord Sécurité	€ 15 000,00		
Frais divers & administratifs	5 000,00		

	€		
TOTAL H.T.	484 949,00	TOTAL H.T.	484 949,00 €
TVA	95 050,00	TVA	95 050,00 €
TOTAL TTC	579 999,00	TOTAL TTC	579 999,00 €
arrondis	580 000,00	arrondis	580 000,00 €
Les Equipements de la deuxième tranche optionnelle suivants ont été évalués à 234 000 euros H,T			
	EVALUATION		FINANCEMENT
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	57 524,00 €
Equipements de pesée électronique des animaux	20 000,00		
Modifications & Sécurisation Cabanes	24 000,00		
		Conseil général du Tarn	70 200,00 €
Toilettes publiques	25 000,00		
		Conseil Régional Midi-Pyrénées	46 800,00 €
Sécurisation du site	140 000,00		
Eclairage des 3 travées de la Halle	25 000,00		
TOTAL H.T.	234 000,00		174 524,00 €
TVA	45 864,00		34 206,70 €
TOTAL TTC.	279 864,00	TOTAL TTC.	208 730,70 €

- De lancer l'ensemble des consultations conformément aux dispositions réglementaires pour la maîtrise d'œuvre, le SPS, et les marchés de travaux et équipements.

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature des marchés et de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt pour le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de disposer d'un « marché aux bestiaux sécurisé » pour son développement économique et en particulier pour les entreprises liées au monde agricole.

CONSIDERANT qu'il convient de tisser des liens étroits entre le monde rural et urbain.

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 30 VOIX POUR ET UNE CONTRE,

APPROUVE l'opération d'aménagement pour un « marché sécurisé » à Jarlard.

CONFIRME cette opération comme d'intérêt communautaire pour les trois premières travées de cet équipement et **PREND ACTE** de sa mise à disposition par la Ville d'Albi dans les conditions réglementaires appropriées qui donneront lieu à la passation des actes nécessaires.

DIT que l'engagement financier de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois portera sur un montant maximum de 300 000 €.

SOLLICITE l'inscription de cette opération dans la programmation de l'année 2006 du Contrat de Pays Albigeois et Bastides ainsi que dans la programmation du Contrat Atouts-Tarn.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci dessous.

MARCHE SECURISE SUR L'ALBIGEOIS			
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
	Lieu : Foirail de Jarlard à ALBI		
	Capacité : Accueil de 160 veaux lourds		
	Gestionnaire de site : Association des éleveurs		
	Maitre d'ouvrage : C2A		
Aménagements et équipements			
DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Equipements de la première tranche ferme		Participations	
Box sécurisés (40 modules de 4 logettes)	250 836,00 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	242 476,00 €
Pesée et Traçabilité	16 724,00 €		
Aménagements		Conseil général du Tarn	145 484,00 €
Toiture Plaques amiantes	16 722,00 €		
		Conseil Régional Midi-Pyrénées	96 989,00 €
Local TGBT	33 444,00 €		
Préparation des sols et évacuation EU	75 250,00 €		
Clôtures et traitement paysager	41 806,00 €		
Maîtrise d'oeuvre	30 167,00 €		
Bureau contrôle-SPS-Coord Sécurité	15 000,00 €		
Frais divers & administratifs	5 000,00 €		
TOTAL H.T.	484 949,00 €	TOTAL H.T.	484 949,00 €
TVA	95 050,00 €	TVA	95 050,00 €
TOTAL TTC	579 999,00 €	TOTAL TTC	579 999,00 €
arrondis	580 000,00 €	arrondis	580 000,00 €
Les Equipements de la deuxième tranche optionnelle suivants ont été évalués à 234 000 euros H,T			
	EVALUATION		FINANCEMENT

		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	57 524,00 €
Equipements de pesée électronique des animaux	20 000,00 €		
Modifications & Sécurisation Cabanes	24 000,00 €		
		Conseil général du Tarn	70 200,00 €
Toilettes publiques	25 000,00 €		
		Conseil Régional Midi-Pyrénées	46 800,00 €
Sécurisation du site	140 000,00 €		
Eclairage des 3 travées de la Halle	25 000,00 €		
TOTAL H.T.	234 000,00 €		174 524,00 €
TVA	45 864,00 €		34 206,70 €
TOTAL TTC.	279 864,00 €	TOTAL TTC.	208 730,70 €

SOLLICITE l'ensemble des subventions inscrites au plan de financement prévisionnel auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

PRECISE que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Opération 817.

LANCE l'ensemble des consultations conformément aux dispositions réglementaires pour la maîtrise d'œuvre, le SPS, et les marchés de travaux et équipements.

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la signature des marchés et de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

Pour extrait conforme,
Fait le 27 Juin 2006

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

